



opera.ca

the voice of opera in Canada / la voix de l'opéra au Canada

Opera.ca

Mémoire pour les consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019

Soumission à :
David Gagnon

Greffier du Comité permanent des finances
fin@parl.gc.ca

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Christina Loewen
Opera.ca

c_loewen@opera.ca

Tél. : 416-591-7222

Toronto (Ontario)

Recommandation 1

Opera.ca recommande que le gouvernement du Canada donne suite à l'engagement pris dans le cadre du budget de 2016 en ce qui a trait à l'augmentation de 180 millions de dollars du budget pour le Conseil des arts du Canada d'ici 2021 en effectuant les nouveaux investissements restants de 110 millions de dollars en 2018-2019, de 145 millions de dollars en 2019-2020 et de 180 millions de dollars en 2020-2021.

Avec les investissements de 40 et de 75 millions de dollars en 2017 et en 2018 respectivement, le gouvernement aura respecté sa proposition d'investir 550 millions de dollars dans le Conseil des arts du Canada sur une période de cinq ans.

Recommandation 2

Augmenter le volet Incitatifs aux fonds de dotation du Patrimoine canadien du Fonds du Canada pour l'investissement en culture (FCIC) de 6,5 millions de dollars afin qu'il passe de 19 à 25,5 millions de dollars.

Opera.ca remercie le Comité permanent des finances de lui offrir l'occasion de présenter un mémoire dans le cadre de ses consultations prébudgétaires 2019.

Opera.ca est la voix du milieu canadien de l'opéra : les compagnies, artistes, entreprises et organisations qui mettent l'opéra à la portée des Canadiens et qui, en réalité, font bien davantage. Nos membres jouent un rôle important au sein de leur collectivité, qu'il s'agisse d'un grand centre urbain ou d'une petite ville. Dans le cadre de projets de partenariat et de collaboration, nous nous adressons à tous les Canadiens d'un océan à l'autre.

Recommandation 1

Opera.ca recommande que le gouvernement du Canada donne suite à l'engagement pris dans le cadre du budget de 2016 en ce qui a trait à l'augmentation de 180 millions de dollars du budget pour le Conseil des arts du Canada d'ici 2021 en effectuant les nouveaux investissements restants de 110 millions de dollars en 2018-2019, de 145 millions de dollars en 2019-2020 et de 180 millions de dollars en 2020-2021.

Avec les investissements de 40 et de 75 millions de dollars en 2017 et en 2018 respectivement, le gouvernement aura respecté sa proposition d'investir 550 millions de dollars dans le Conseil des arts du Canada sur une période de cinq ans.

L'annonce du gouvernement du Canada faite en 2016 visant à doubler le budget du Conseil des arts du Canada sur une période de cinq ans a créé une occasion historique pour le Conseil d'effectuer des réinvestissements dans le milieu afin d'en soutenir les acteurs.

L'engagement visant à atteindre une cible de réinvestissement de 55 % du financement de base constitue la clé pour le milieu de l'opéra. Le financement de base, que l'on appelle aussi les fonds de fonctionnement, assure une stabilité aux organisations et à leurs membres.

L'augmentation du financement promise au Conseil des arts du Canada fera en sorte que les organisations d'arts, comme les entreprises d'opéra, pourront augmenter leur engagement civique, refléter un public de plus en plus diversifié et obtenir le meilleur de la création et la pratique artistique.

Le respect de cet engagement signifie que le Conseil des arts du Canada sera en mesure d'affirmer son engagement historique pour ce qui est de fournir aux Canadiens un accès abordable à des expériences culturelles diversifiées tout en catalysant la croissance économique locale et régionale par un engagement accru à l'égard des arts.

Recommandation 2

Augmenter le volet Incitatifs aux fonds de dotation du Patrimoine canadien du Fonds du Canada pour l'investissement en culture (FCIC) de 6,5 millions de dollars afin qu'il passe de 19 à 25,5 millions de dollars.

Le volet Incitatifs aux fonds de dotation du Patrimoine canadien du Fonds du Canada pour l'investissement en culture (FCIC) est un important programme des entreprises d'opéra leur permettant de bâtir leur capital à long terme.

Le volet Incitatifs aux fonds de dotation permet aux entreprises de tirer parti du soutien du secteur privé à l'égard de leurs Incitatifs et d'augmenter ce dernier. Ces dotations contribuent à un flux stable de revenu, ce qui assure une stabilité organisationnelle qui, à son tour, fournit des emplois stables et prévisibles aux artistes et aux travailleurs du milieu. De nombreuses entreprises d'opéra du Canada accumulent encore leur capital de dotation ou commencent tout juste à accumuler leurs dotations, et le fait de tirer parti des fonds privés avec contributions de contrepartie publiques représente un mécanisme puissant pour l'augmentation des dotations.

Le volet Incitatifs aux fonds de dotation a pour but de fournir des fonds de contrepartie (jusqu'à un dollar pour chaque dollar obtenu de donateurs privés) en vue de créer des fonds de dotation ou d'augmenter ceux qui existent déjà. Par contre, la demande croissante à l'égard du programme a fait en sorte que ce volet du FCIC a été en mesure d'accorder seulement 66 % des fonds de contrepartie demandés. Une augmentation de 6,5 millions de dollars permettra à cette statistique de subvention de s'approcher de 100 % et fera en sorte de tirer davantage parti des contributions des Canadiens qui soutiennent les arts par l'intermédiaire de fonds privés pour obtenir les résultats optimaux.